

## LETTRE D'INFORMATION



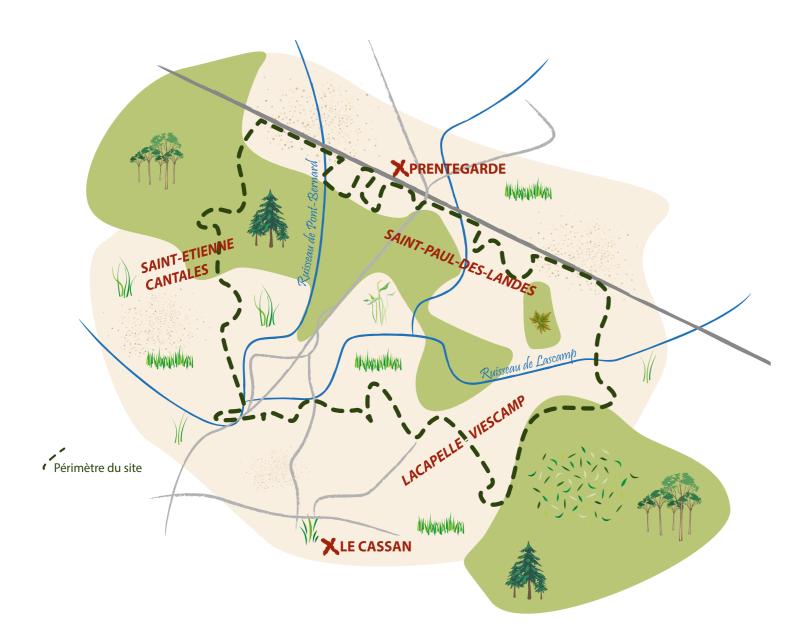






Intégré au réseau Natura 2000 depuis 2004, le marais du Cassan et de Prentegarde de 507 hectares accueille des milieux naturels ainsi que des espèces animales et végétales d'un grand intérêt à l'échelle de l'Europe.

L'enjeu majeur du site est lié à la **forte présence de zones humides et de cours d'eau** imbriqués dans des espaces prairiaux et forestiers.





## UNE ÉTUDE POUR COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DES ZONES HUMIDES

Les zones humides du marais du Cassan et de Prentegarde ont fait l'objet d'une **étude partielle** afin d'appréhender le **fonctionnement hydromorphologique**.

Elles occupent une surface importante et sont naturellement diverses, du fait des caractéristiques propres à la géologie et au relief, qui leur confèrent des modes d'écoulement variés. Trois systèmes ont été identifiés :

l'émergence d'eau lointaine;

l'alimentation par les eaux de pluies ;

les systèmes de vallées plus classiques.

Les usages pastoraux, actuels ou anciens, ont également un impact sur la diversité de fonctionnement des zones humides selon que l'on ait :

un abandon pastoral;

une gestion pastorale avec objectif de conservation;

une gestion pastorale classique.

L'ensemble de ces variables ne permet pas pour le moment une analyse globale du fonctionnement de ces zones humides. Ce premier examen partiel avait pour but d'orienter un plan d'étude plus précis intégrant l'analyse de multiples facteurs détaillés dans le rapport.

L'objectif à terme est de **proposer des actions de gestion adaptées** pour améliorer le fonctionnement de ces zones humides, leur permettant ainsi de remplir l'ensemble de leurs fonctionnalités tout en assurant une ressource fourragère importante à la période estivale pour les agriculteurs.



Analyse des sols du marais du Cassan

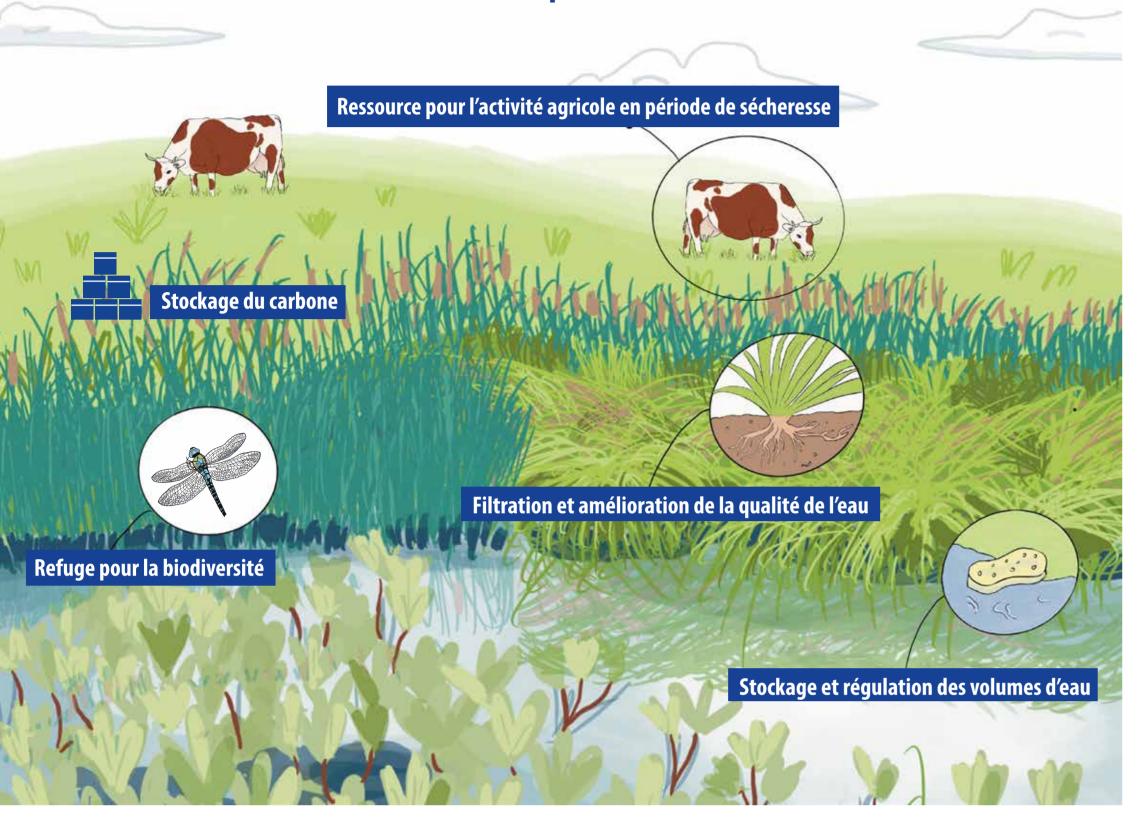
# DES TRAVAUX POUR RESTAURER LES ZONES HUMIDES!

Plusieurs travaux de restauration de zones humides ont été menés ces deux dernières années, réalisés en partenariat avec les agriculteurs travaillant sur le site et les propriétaires des parcelles.

#### Pourquoi restaurer les zones humides ?

Les zones humides ont une importance capitale pour la préservation de la ressource en eau sur les territoires. Elles ont des fonctions variées et rendent de nombreux services. En période de fortes pluies, elles stockent l'eau et diminuent ou déportent plus à l'aval les pics de crues ; lorque la nappe est au plus bas, elles restituent une partie de l'eau stockée et permettent ainsi d'alimenter les sources et les ruisseaux plus longtemps.

#### Les services rendus par les zones humides





Plantation d'arbres en bordure de ruisseau

### 2022 : une nouvelle année de sécheresse...

Ces actions de restauration sont d'autant plus importantes que nous connaissons aujourd'hui des épisodes de sécheresse récurrents et inédits.

L'été 2022 a été particulièrement sec, le marais du Cassan n'a pas échappé au tarissement de ses cours d'eau.

Ainsi, le ruisseau d'Auze a été à sec sur plusieurs semaines, entraînant une forte mortalité dans les populations piscicoles...



Visite du préfet sur le marais du Cassan



L'Auze à sec en aval du marais du Cassan

Pour contrer les effets des changements climatiques, il est donc d'autant plus urgent de restaurer les zones humides!

Cette prise de conscience est partagée par les services de l'Etat : lors de sa visite en mai 2022 sur les sites restaurés par le CEN Auvergne, le préfet Serge Castel avait d'ores et déjà anticipé un été particulièrement difficile pour la ressource en eau.

Dans ce contexte, il avait mis en avant l'importance des différentes politiques publiques visant à la préservation et à la restauration des milieux aquatiques et humides, en citant notamment le dispositif Natura 2000 dont bénéficie le marais Cassan et de Prentegarde.

#### Les restaurations des zones humides

L'objectif de ces actions de restauration est de **permettre aux zones humides de retrouver toutes leurs fonctionnalités** qui ont été altérées notamment au cours du siècle dernier.

Les restaurations réalisées ces deux dernières années :

reméandrage de 2,5 km de cours d'eau; comblement de 800 m de fossés; protection de 10 km de berges de cours d'eau; plantation de 1,5 km de haies; création de mares pour la biodiversité; installation de 25 points d'abreuvement; mise en place de 15 points de franchissement.



Réalisation de travaux de reméandrage







Clôture du ruisseau du Lacamp

## LES ACTUS EN BREF

### LE CONCOURS DES PRATIQUES AGROÉCOLOGIQUES

En 2022, le « Concours des Pratiques Agro-écologiques » a été organisé sur le marais du Cassan. Il a pour but de mettre en avant les pratiques agricoles vertueuses participant à la préservation de la biodiversité.

Le GAEC Phialip, lauréat de cette édition, gére une zone humide sur les bordures de Saint-Paul-des-Landes.
Le CEN Auvergne accompagne et conseille cette exploitation familiale possédant 70 ha de prairies naturelles, 15 ha de culture de céréales, ainsi qu'un cheptel composé de plus de 110 vaches salers.

Le jury a été séduit par un milieu et des pratiques en parfaite adéquation grâce à la réflexion de l'éleveur sur la gestion de son pâturage, ainsi que par son intérêt pour la diversité floristique et faunistique de ses parcelles.

Des pratiques extensives adaptées au milieu et aux besoins des animaux ont été notamment mises en place.

Le GAEC Phialip participera donc à la finale du « Concours général agricole » qui se tiendra au Salon de l'Agriculture 2023 à Paris. Nous leur souhaitons la plus haute récompense!



Remise de prix du concours

## À VENIR! LES ACTIONS 2023



#### Une étude fine des milieux tourbeux du marais

Ils accueillent une biodiversité rare : ce sont les habitats les plus remarquables mais aussi les plus menacés du site. Mieux les connaître, c'est mieux les préserver!



Une journée technique à l'attention des agriculteurs, autour des prairies naturelles et de la flore indicatrice

Cette journée est co-animée avec le Conservatoire botanique national du Massif central, pour que ces milieux soient reconnus à leur juste valeur!

**FINANCEMENT** 









Mairie - 15150 Saint-Etienne-Cantalès

Tél.: 04 71 46 31 40

Courriel: sivu.auze-ouest-cantal@laposte.net

GESTION, ANI-MATION



8 route de Rachaldrat, Chalinargues 15170 Neussargues-en-Pinatelle

**Contact :** Christophe Grèze (*Tél. : 04 71 20 77 20 -*

courriel: christophe.greze@cen-auvergne.fr)

www.cen-auvergne.fr

Conception et réalisation : Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne - Photos et illustrations : CEN Auvergne. Impression encres végétales sur papier recyclé - Mars 2023

